

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2015

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adaptation du tableau des effectifs pour les filières administrative, technique et animation

Rapporteur : Philippe Laurent

I - Adaptation du tableau des effectifs liée au remplacement d'agents par de nouveaux collaborateurs

La procédure de recrutement visant à remplacer des agents a abouti à la sélection d'agents sur des grades différents. Afin de pouvoir nommer ces candidats, il convient de créer les postes suivants à compter du 1^{er} janvier 2016 :

- un poste de technicien à temps complet,
- deux postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet.

et de supprimer les postes suivants à la même date :

- un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet,
- un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet (240 heures par an).

II - Adaptation du tableau des effectifs liée à un avancement de grade ou à une promotion interne

Dans le cadre de l'évolution de carrière des agents, des propositions d'avancement de grade ou de promotion interne ont été présentées à la commission administrative paritaire pour différents agents. Ces propositions ont obtenu un avis favorable. Il est donc proposé de supprimer les postes suivants au 1^{er} janvier 2016 :

- un poste d'attaché à temps complet,
- deux postes d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet,
- un poste d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps complet.

et de créer les postes suivants à la même date :

- un poste d'attaché principal à temps complet,
- un poste de rédacteur à temps complet,
- deux postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet,
- un poste d'adjoint d'animation de 1^{ère} classe à temps complet.

Un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe sera supprimé à l'issue du stage de l'agent nommé rédacteur par promotion interne, si ce stage est concluant.

III - Adaptation du tableau des effectifs liée à des suppressions de poste après titularisation pour stage probant

Deux adjoints techniques de 1^{ère} classe avaient été détachés pour stage sur le grade d'agent de maîtrise. Ils ont été titularisés. Il est donc proposé de supprimer les deux postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le bilan s'établit ainsi qu'il suit :

Effectifs autorisés en équivalent temps plein	Au 1 ^{er} octobre 2015	Au 1 ^{er} janvier 2016
Ville	401,81 (dont 3 détachés pour stage)	401,66 (dont 2 détachés pour stage)
CCAS	38,06	38,06
TOTAL :	439,87	439,72

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir adopter le tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2016.